

Montant minimal de versement initial	300 000 € (minimum 10 000 € par support)
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	15 €

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

► Support fonds euros	0,80 %
► Support unités de compte	0 %
► Support Eurocroissance	Non applicable

Gestion évolutive

Non applicable

Gestion sous mandat

Non applicable

Frais de gestion des unités de compte

Gestion libre

Fonds actions ** (moyenne)	2,70 %
► Dont taux de rétrocessions de commissions ***	1,65 %
Fonds obligations (moyenne)	1,68 %
► Dont taux de rétrocessions de commissions ***	1,35 %
Fonds immobilier **** (moyenne)	1,40 %
► Dont taux de rétrocessions de commissions ***	0,93 %
Fonds diversifiés (moyenne)	2,55 %
► Dont taux de rétrocessions de commissions ***	1,61 %

Autres frais annuels

Frais forfaitaires	Non applicable
Frais proportionnels	Non applicable

Frais ponctuels par opération (taux maximal)

Frais sur versement	2,5 % des sommes investies
Frais de changement de mode de gestion	0 %
Frais d'arbitrage	
► Proportionnels ou forfaitaires	0,25 % de l'épargne transférée (300 € maximum par arbitrage)
► Nombre d'arbitrages gratuits par an	Non applicable
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 %
Frais sur les versements de rente	3 % du montant des arrérages
Frais de rachat	0 %

* Le tableau indique les principaux frais du contrat constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** la catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

*** part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

**** la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI